



Garderie municipale

COMMUNE DE BUSSANG

Tarifs

⇒ **Participation par enfant :**

Tarifs entre 7h00 et 8h15 et entre 15h45 et 18h30	0,25 €/15 minutes	0,35€/15 minutes
Quotient familial	Q ≤ 850,00 €	Q > 850,00 €

Q : quotient familial arrêté avant le 1^{er} janvier de l'année.

Forfait petit déjeuner et goûter : 1 € par petit déjeuner

1 € par goûter (appliqué systématiquement dès l'instant où l'enfant est pris en charge à l'accueil périscolaire à partir de 15h45)

Toute tranche de 15 minutes débutée est due.

Pour les enfants scolarisés à BUSSANG mais domiciliés à l'extérieur, le tarif appliqué sera celui le plus élevé, soit Q > 850,00 €.

Les inscriptions au service d'accueil périscolaires se font à la semaine.

FACTURATION :

La famille recevra une facture à la fin de chaque mois au vu des heures prévues à l'inscription de l'enfant.

La facturation minimum qui sera appliquée par trimestre est de 5,00 € pour tout enfant fréquentant l'accueil périscolaire.

Les enfants dont les familles n'auront pas réglé dans les délais, ne pourront être acceptés à l'accueil périscolaire pour le mois suivant.